

Les réseaux associatifs, acteurs de l'emploi associatif

Les projets mis en œuvre par les associations sont confrontés à d'importantes difficultés, liées notamment au contexte économique défavorable, au renouvellement des bénévoles, au cadre réglementaire ou encore, à la gestion associative nécessitant des compétences spécifiques. Le recours à l'emploi peut être une opportunité pour les responsables associatifs de faire vivre et perdurer les projets et les activités sur les territoires, à la condition d'être préparé. Afin que l'emploi apporte une plus-value pour l'association et soit construit sur des bases pérennes, il convient d'anticiper son arrivée en se posant les bonnes questions, notamment pour celles qui vont créer leur premier emploi : pourquoi, quand et comment employer.

La CPCA Centre et ses 8 réseaux associatifs (CRAJEP Centre, CROS Centre, FROTSI Centre, la Ligue de l'Enseignement du Centre, Nature Centre, UNAT Centre, URAF Centre, URIOPSS Centre) s'inscrivent dans cette démarche d'accompagnement avec pour objectifs de faire émerger les Emplois d'Avenir en région Centre et favoriser une sortie positive des jeunes ainsi recrutés.



L'Emploi associatif en région Centre :

- ✓ **7 763** associations
- ✓ **61 401** salariés
- ✓ **9%** des établissements employeurs
- ✓ **7,5%** des effectifs salariés de la région

Source : INSEE CLAP, 31/12/2011, traitement Observatoire de l'ESS Centre

Depuis septembre 2013, la CPCA Centre coordonne un **dispositif d'accompagnement**, mis en œuvre par les 40 conseillers associatifs présents sur le territoire, pour accompagner les associations qui souhaitent recruter un Emploi d'Avenir. Ce dispositif vise à lever les freins et les contraintes que peuvent rencontrer les associations, notamment sur le public cible, la mobilisation des fonds liés à la formation professionnelle et le financement des 25% restants à la charge de l'employeur.

La CPCA Centre et les 8 réseaux répondent aux besoins des associations par la mise en œuvre d'actions adaptées aux problématiques rencontrées par les associations dans la gestion des emplois. Des actions inter-réseaux ou sectorielles sont mises en œuvre sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec les Unités Territoriales de la DIRECCTE, la DRJSCS et les DDCS/DDCSP, le Conseil régional, les Missions Locales, Pôle Emploi et Cap Emploi. Au cours des mois de mars, avril, mai et juin, plusieurs « **rendez-vous des associations** » et « **portes ouvertes sur l'emploi associatif** » sont prévus. Organisés en soirée, les associations pourront trouver lors de ces permanences toute l'information sur les dispositifs d'aides à l'emploi mobilisables et rencontrer les acteurs pouvant les accompagner dans leur projet d'emploi (création, pérennisation).

Les « Rendez-vous des associations » et « Portes Ouvertes sur l'emploi associatif » en région Centre

Cher

BAUGY, le 14 avril, de 16h à 19h, à la Maison des Solidarités
VIERZON, le 17 avril, de 16h à 19h, à la Maison des Cultures Professionnelles
AUBIGNY-SUR-NERE, le 5 mai, de 16h à 19h30, à la Maison de l'Emploi
ST AMAND-MONTROND, le 6 mai, de 16h à 19h30, au Pays Berry St Amandois

Eure-et-Loir

MARBOUE, le 27 mai de 16h30 à 19h30 à la Maison Charles Sandré
DREUX, le 3 juin de 16h30 à 19h30 au Cercle Laïque
CHARTRES, le 11 juin, de 16h30 à 19h30, au CRJS.

Indre

ISSOUDUN, le 20 mars, de 18h30 à 20h30, dans les locaux de l'association La Rabouilleuse
LUZERET, le 8 avril, de 18h30 à 20h30, Salle des fêtes, route de Prissac
La CHATRE, le 17 avril, de 18h30 à 20h30, à la MJSCS
DEOLS (en attente de la date)

Loir-et-Cher

BLOIS, le 11 juin, de 16h à 19h, Ligue de l'Enseignement 41, 4 rue Bourseul
VENDOME, le 26 juin, de 16h à 19h, Pôle Associatif Jules Ferry, 7 avenue Georges Clémenceau
ROMORANTIN-LANTHENAY, le 18 juin, de 16h à 19h, salle du Château de Beauvais

Loiret

GIEN, le 13 juin, de 18h à 20h, à la Maison des Associations
MONTARGIS, le 24 juin (lieu à définir)

Les réunions réseaux

Des actions collectives par secteur d'activité sont réalisées par les réseaux associatifs en fonction des besoins identifiés. Depuis janvier 2014, une trentaine de réunions ont été organisées par les réseaux pour sensibiliser leurs associations adhérentes sur le dispositif « Emploi d'Avenir ».

L'accompagnement individuel

La CPCA Centre et ses réseaux accompagnent individuellement les responsables associatifs dans leur projet de recrutement par la présentation des différents dispositifs, la vérification de l'adéquation entre le projet d'emploi et le projet associatif, l'identification des besoins de recrutement, la sensibilisation à l'obligation de formation, l'aide à l'élaboration de pistes de pérennisation du poste, l'orientation vers les bons interlocuteurs, etc., tout cela en amont du recrutement.

Quelques chiffres significatifs

En 2013, l'accompagnement des conseillers associatifs a permis d'appuyer la création ou la consolidation de **442 emplois** dans le cadre du dispositif Cap Asso, soutenu par la Région. Depuis janvier 2014, les associations rencontrées dans le cadre du Cap Asso, sont également sensibilisées sur le dispositif « Emploi d'Avenir », ce qui représente

Près de **488 Emplois d'Avenir** ont été créés en 2013 au sein des réseaux associatifs.

Votre contact pour toute information :

Caroline MAYET, coordinatrice « Emploi d'Avenir »
02 38 72 47 74
caroline.mayet@cpca.asso.fr

Avec le soutien de

